



EvoBus France

NOTICE DESCRIPTIVE

CAR MERCEDES BENZ

Type : R2 – Variante : M2 457H

0. GENERALITES

- 0.1. Constructeur : EvoBus GmbH D-70567 Stuttgart (Allemagne)
 0.1.1. Représentant accrédité en France : EvoBus France S.A.S. 2 à 6 rue du Vignolle - 95200 Sarcelles
- 0.2.
- 0.3. Marque : Mercedes Benz
- 0.4. Désignation commerciale : TOURISMO M2
- 0.5. Catégorie internationale : M3
- 0.6. Genre : T.C.P.
- 0.7. Type, variantes et versions : R2 M2 457H ou R2 M2 457H N
 Type : R2 (Gamme TOURISMO)
 Variante : M (longueur 12,96 m) – 2 (2 essieux) – 457H (Moteur)
 Version : N (non aménagée)
- 0.7.1. Décodage des T.V.V. :
- 0.8. Puissance administrative : 32 CV

1. CONSTITUTION GENERALE

- 1.1. Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux
 Essieu 1 : roues simples
 Essieu 2 : roues jumelées
- 1.1.1. Emplacement des roues motrices : Roues de l'essieu 2 - En série, dispositif antipatinage de roues (A.S.R.)
 Un voyant au tableau de bord signale au chauffeur l'entrée en fonction du système
- 1.1.2. Emplacement des roues directrices : Roues de l'essieu 1
- 1.2. Dimensions des pneumatiques : 295/80 R 22.5 (152/148 M) ou indices charges/vitesses supérieures
- 1.3. Constitution de la coque : Cadre treillis, en tubes et tôles d'acier soudés
- 1.4. Emplacement et disposition du moteur : Moteur monté horizontalement, placé à l'arrière dans l'axe du car.
- 1.5. Emplacement du poste de conduite : Avancé, côté gauche

2. MASSES ET DIMENSIONS

Au sein de la présente notice descriptive, les essieux sont numérotés de l'avant vers l'arrière

- 2.1. Masse en charge maxi admissible en service dans l'Etat (PTAC) : 19.000 Kg
- 2.2. Masse en charge maxi ensemble admissible en service dans l'Etat (PTRA) :
- 2.2.1. Sans système de freinage de remorque :
- 2.2.1.1. Avec remorque sans frein : 19.750 Kg
- 2.2.1.1.1. Masse en charge maxi admissible de la remorque sans frein dans la limite de celui indiqué en 2.2.1.1. : 750 Kg
- 2.2.1.2. Avec remorque équipée de freins à inertie : 22.500 Kg
- 2.2.1.2.1. Masse en charge maxi admissible de la remorque avec frein dans la limite de celui indiqué en 2.2.1.2. : 3.500 Kg
- 2.3.
- 2.4. Masse en charge techniquement admissible : 19.000 Kg
- 2.5. Charges maximales admissibles :
- 2.5.1. Sur l'essieu 1 : 7.100 Kg
- 2.5.2. Sur l'essieu 2 : 12.600 Kg
- 2.6. Vole avant : 2,126 m
- 2.7. Vole arrière : 1,802 m
- 2.8. Empattement : 6,900 m

Véhicules livrés carrossés

- 2.9. Poids à vide du véhicule en ordre de marche :
- Ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipements
- Véhicule livré aménagé
- 2.9.0. Total : 12.000 Kg
- 2.9.1. Sur l'essieu 1 : 4.100 Kg
- 2.9.2. Sur l'essieu 2 : 7.900 Kg
- Véhicule livré non aménagé
- 2.9.0. Total : 11.500 Kg
- 2.9.1. Sur l'essieu 1 : 3.800 Kg
- 2.9.2. Sur l'essieu 2 : 7.700 Kg
- 2.10. Porte-à-faux avant : 2,76 m
- 2.11. Porte-à-faux arrière : 3,30 m
- 2.12. Longueur hors tout : 12,96 m
- 2.13. Largeur hors tout : 2,55 m
- 2.14.

Nota : Pour les véhicules munis d'un ralentisseur (voir point 7.9.2.), il est admis de pouvoir :

- a) Augmenter la masse en charge maxi admissible en service dans l'état (point 2.1.) et la masse en charge maxi ensemble admissible en service dans l'état (point 2.2.) d'une valeur égale au poids de ce ralentisseur, des accessoires et ferrures nécessaires à son montage et à son fonctionnement, et ce dans la limite de 500 Kg, soit :
- 300 Kg pour un ralentisseur électrique
 - 250 Kg pour un ralentisseur hydraulique
- b) Augmenter la charge maximale admissible sur l'essieu 2 (voir point 2.5.2.) dans la même proportion que ci-dessus

3. MOTEUR

- 3.1. Dénomination du type :
- 3.1.1. Marque : DaimlerChrysler AG
- 3.1.2. Marquage moteur : OM 457 hLA IV/15 ou OM 457 hLA IV/16 (Euro 4)
 OM 457 hLA V/15 ou OM 457 hLA V/16 (Euro 5)
- 3.2. Description générale :
- 3.2.1. Genre : Moteur diesel, 4 temps.
- 3.2.2. Principe de fonctionnement : Moteur à combustion interne à pistons en mouvement alternatif et vilebrequin
- 3.2.3. Suralimentation : Par turbo compresseur entraîné par les gaz d'échappement avec échangeur thermique
- 3.2.4. Dispositifs antipollution (sur demande) : Système SCR, silencieux d'échappement avec catalyseur injection d'Adblue avec unité d'alimentation et de dosage
- 3.3. Nombre et disposition des cylindres : 6 cylindres en ligne
- 3.4. Cylindrée : 11.967 cm³
- 3.5. Rapport volumétrique de compression : 18,5 ± 0,5
- 3.6. Puissance maximale : 260 kW ou 300 kW
- 3.7. Régime de puissance maximale : 2.000 tr/min
- 3.8. Couple maximal : 160 mdaN ou 190 mdaN
- 3.9. Régime du couple maximal : 1.100 tr/min
- 3.10. Régime de rotation maximal : 2.200 ± 60 tr/min

3.11. Carburant utilisé : Gasoil

3.12. Réservoirs à carburant :

3.12.1. Emplacement	En avant de l'essieu 1	
	Côté droit	Côté gauche
3.12.2. Capacité (en litres)	235	140
3.12.3. Matériau	Polyéthylène	Acier

Sur demande : Un réservoir (acier) de 41 litres placé côté gauche après l'essieu 2 (chauffage autonome)

3.13. Mode d'alimentation du moteur : Par pompes-conduites-injecteurs gérés électroniquement (injection directe)

3.14. Type de filtre à air : à cartouche sèche

3.15. Allumage : par compression

3.16. Tension d'alimentation des circuits électriques : 24 volts

3.17. Dispositif d'anti-parasitage : sans objet

3.18. Refroidissement du moteur : par circulation d'eau forcée et radiateur avec ventilateur visco-coupleur

3.19. Nombre de silencieux d'échappement : un

3.20. Niveau sonore au point fixe :

3.20.1. Valeur du niveau sonore : 94 dBA

3.20.2. Régime de rotation correspondant : 1.500 tr/min

3.20.3. Position de la sortie d'échappement : à l'arrière gauche

3.21. Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption : Sur la plaque constructeur.

3.22.

3.23.

3.24. Classe environnementale : 0555*0651C (EURO 4) - 0555*0651G (EURO 5)

4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT

4.1. Type des boîtes de vitesses :

Mécaniques :

MB GO 170 / GO 190 (6 rapports avant et 1 marche arrière)

MB GO 210 / GO 230 (6 rapports avant et 1 marche arrière)

ZF 12 AS 2301 (12 rapports avant et 1 marche arrière)

4.1.1. Emplacement du levier de commande : Sur la planche de bord

4.2. Type d'embrayage : Monodisque à sec

4.2.1. Mode de commande : - Par pédale avec transmission hydropneumatique

- Automatique ou séquentiel avec commande de transmission électropneumatique (avec les boîtes de vitesses ZF et MB EPS III)

4.3. Type de transmission entre boîte de vitesses et roues : Arbre à cardan entre boîte et pont, et arbre de roue entre pont et moyeu.

4.4. Démultiplication de la transmission :

4.4.1. Circonférence de roulement des pneumatiques de référence : 3.184 mm

4.4.2. Démultiplication et vitesses à 1.000 tr/min

Avec boîte de vitesses MB GO 190

Combinaison des vitesses	Rapports de boîte	Rapport du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1.000 t/min (en Km/h)
1	8,17		23,25	8,21
2	4,65		13,23	14,43
3	2,79		7,94	24,06
4	1,81	2,846	5,15	37,09
5	1,25		3,55	53,81
6	1,00		2,846	67,12
Marche arrière	7,68		31,85	5,99

Les rapports de la boîte et du pont sont donnés comme quotient de la vitesse de rotation de sortie sur la vitesse de rotation d'entrée

Prises de vitesses (sur demande) :

BV/Rapport	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	AR
MB GO 210 / GO 230	6,52	3,71	2,23	1,44	1,00	0,79	-	-	-	-	-	-	6,13
ZF 12 AS 2301	12,33	9,57	7,44	5,87	4,57	3,47	2,70	2,10	1,63	1,29	1,00	0,78	11,41

Peuvent être montés en option les pont suivants : 2,846 - 3,154 - 3,583 - 3,909

4.5. Vitesse maximale effective : 100 Km/h

4.5.1. Sur route : 90 Km/h

4.5.2. Sur autoroute : 100 Km/h

4.5.3. Système de régulation de vitesse et de proximité (ART) : Sur demande, ce dispositif permet une assistance au conducteur afin d'adapter la vitesse du Tempomat à celle du véhicule qui le précède et de maintenir la distance choisie

4.6. Indicateur de vitesse : oui

4.7. Compteur kilométrique : oui

4.8. Chrono tachygraphe : oui

4.9. Limiteur de vitesse : oui, par réglage du boîtier électronique à 100 Km/h

5. SUSPENSION

5.1. Avant : Suspension pneumatique à 2 soufflets - Essieu à roues indépendantes - 2 amortisseurs télescopiques de type hydraulique - 2 triangles superposés par côté - Barre stabilisatrice

5.2. Arrière : Suspension pneumatique à 4 soufflets - Essieu rigide guidé par 2 bras longitudinaux inférieur et deux bras obliques supérieur en triangle - 4 amortisseurs télescopiques de type hydraulique - Barre stabilisatrice

5.3.

5.4. Suspension spécifique : - Gestion électropneumatique de la suspension
- En option, Une commande pneumatique à trois positions permet de baisser ou monter la suspension.
Le véhicule ne doit circuler que lorsque la commande au tableau de bord est sur la position intermédiaire (contrôle de mise en fonction du système sur l'indicateur multifonction au tableau de bord)

6. DIRECTION

6.1. Type de direction : à vis à circulation de billes avec assistance hydraulique intégrée.
L'effort volant est amplifié par pression hydraulique sur l'écrou récepteur du boîtier de direction.
Cette pression est délivrée par une pompe hydraulique entraînée par le moteur.

6.1.1. Système de régulation de stabilité (ESP) : (sur demande)

Sur demande : Ce dispositif permet d'augmenter la stabilité du véhicule par régulation du couple moteur et du système de freinage électronique (EBS) (une indication au display signale au chauffeur l'arrêt ou l'entrée en fonction du système)

6.2. Diamètre de braquage hors tout : 23,06 mètres

7. FREINAGE

7.1. Frein de service : Système de freinage électropneumatique à gestion électronique composé de :

- Un circuit de commande électropneumatique

- Deux circuits de puissance entièrement pneumatique agissant respectivement sur les 2 essieux (type I.I).

7.2. Répartiteur de freinage : Non, fonction gérée électroniquement agissant sur les 2 essieux.

7.2.1. Dispositif antibloqueur de roues : Oui, de catégorie 1 intégré au système de freinage électropneumatique

7.2.1.1. Principe : Un capteur sur chaque roue

7.3. Frein de secours : Assuré par l'indépendance des circuits

7.4. Frein de stationnement : A main, par cylindres à ressorts sur l'essieu 2.

- 7.5. Mode de transmission des efforts aux roues :
- 7.5.1. Frein de service : Par air sous pression
- 7.5.2. Frein de secours : Par air sous pression
- 7.5.3. Frein de stationnement : Mécanique, par la mise à l'air libre des cylindres à ressorts de l'essieu 2.
- 7.6. Assistance des freins :
- 7.6.1. Frein de service : Par air comprimé
- 7.6.2. Frein de secours : Par air comprimé
- 7.6.3. Frein de stationnement : Non
- 7.7. Réservoirs de fluide et d'énergie : 4 ou 5 réservoirs d'air comprimé
- Circuit essieu 1 : 1 de 30 litres
 - Circuit essieu 2 : 1 de 30 litres
 - Servitudes et secours : 1 de 40 litres + en option de 1 de 40 litres
 - Tampon : 1 de 40 litres
- 7.7.1. Mode d'alarme pour les défaillances : Voyants lumineux (rouge et jaune) sur planche de bord et écran multifonction
- 7.7.2. Paramètres mesurés pour l'alarme : Chute de pression pneumatique ou défaillance électronique
- 7.7.3. Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : Lors de la mise sous tension ou par réalisation d'une défaillance
- 7.8. Type de freins :
- 7.8.1. Frein de service
- 7.8.1.1. Essieu 1 : Disques
- 7.8.1.2. Essieu 2 : Disques
- 7.8.2. Frein de secours : Disques
- 7.8.3. Frein de stationnement : Disques
- 7.9. Dispositif ralentisseur :
- 7.9.1.
- 7.9.2. Dispositif ralentisseur additionnel permettant de bénéficier de la majoration des poids prévue au nota du chapitre 2 :
Sur demande : Ralentisseur électrique ou hydraulique
- 7.9.3. Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai du type II bis :
Frein moteur par volets dans collecteurs d'échappement et clapets d'échappement incorporés à la culasse
- 7.10.

8. CARROSSERIE

- 8.1. Carrosserie : CAR
- 8.1.1. Les véhicules peuvent recevoir (en fonction de l'équipement) les options suivantes : Vidéo – Chauffage autonome – Cuisine – Réfrigérateur – Double-vitrage – Tables de jeux – Chauffage de toit – Climatisation – Siège guide avec assise relevable verrouillable – Toilette fixe ou démontable – Trappes de toit en verre

- 8.1.2. Soutes à bagages : 10,4 m³
- Equipements diminuant le volume des soutes : toilettes (1,2 m³)
- De série : Prédiposition couchette chauffeur

- 8.2. Matériaux constituant la carrosserie : Caisse monocoque, construction autoportante, treillis en profilés d'acier à section rectangulaire assemblé par soudures électriques, recouvert de tôles d'acier soudées électriquement

- 8.2.1. Protection contre l'incendie : Oui, plus alarme incendie dans le compartiment moteur et dans les soutes à bagages

- 8.3. Nombre de places assises :

TABLEAU DES AMENAGEMENTS TYPES				
Nombre de places assises (y compris le conducteur)		Poids à vide maximum en ordre de marche * (en Kg)		
Maximum	Minimum	TOTAL	Essieu 1	Essieu 2
65	35	13.400	4.800	8.600

* Les poids à vide en ordre de marche diminuent en fonction du choix des options et des implantations de sièges

Ce véhicule est susceptible de recevoir des places debout, (seulement possible sans l'option « accoudoir central »)

Le nombre sera déterminé en fonction de l'aménagement du véhicule présenté et dans les conditions techniques fixées par l'arrêté ministériel du 02.07.82 modifié.

- 8.4. Sièges :

- 8.4.1. Nombre total correspondant aux aménagements décrits au point 8.3. :

NOMBRE DE SIEGES ET BANQUETTES					
Sièges 1 place		Banquettes 2 places		Banquette arrière	
Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum (5 places)	Minimum (4 places)
2	1	29	15	1	1

- 8.4.2. Les sièges peuvent avoir les options suivantes :

Sièges dos à la route, sièges basculants avec verrouillage, sièges inclinables, reposes mollets, reposes pieds, tablettes, accoudoir central.

- 8.5. Nombre de portes :

- 8.5.1. Latérales :

Avant gauche : Néant

Avant droite : 1 porte simple de service, louvoyante à commande électropneumatique

Médiane : 1 porte simple de secours, louvoyante à commande électropneumatique

Ces portes sont équipées de commande de sécurité intérieure et extérieures

- 8.5.2. Arrière : sans objet

- 8.5.3. Fermetures : verrouillage à clés de l'extérieur ou centralisé, avec déverrouillage intérieur.

- 8.6. Emplacement et mode d'ouverture des vitres et issues de secours :

- 8.6.1. Emplacement :

Côté gauche : 6 bales latérales dont 3 en issue de secours

Côté droit : 6 bales latérales dont 2 en issue de secours

Face arrière : 1 lunette non considérée comme issue de secours

Pavillon : 2 trappes d'évacuation des passagers (faisant office d'évacuation des fumées)

- 8.6.2. Mode d'ouverture :

8.6.2.1. Vitres : Marteaux-pics, placés à proximité de chaque vitrage

8.6.2.2. Trappe de toit : par éjection ou marteaux-pics placés sur chaque trappe en verre

- 8.7. Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :

8.7.1. Pare-brise : verre feuilleté

8.7.2. Vitres latérales : verre trempé

8.7.3. Lunette arrière : verre trempé

8.7.4. Pavillon : verre trempé (avec option, trappes de toit en verre)

- 8.8. Equipement des places assises en ceintures de sécurité :

VEHICULE LIVRE AMENAGE

- 8.8.1. Places avant :

8.8.1.1. Siège conducteur : 1 ceinture 3 points à enrouleur, sur siège type : - ISRI (6860/875 NTS) - GRAMMER (MSG 90.5 PG) avec les points d'ancrages sur le siège

8.8.1.2. Siège convoyeur : 1 ceinture 3 points à enrouleur, sur siège EvoBus type MS, avec les points d'ancrages sur le siège

- 8.8.2. Places arrière :

8.8.2.1. Sièges passagers : Ceintures 2 points à enrouleur, sur siège EvoBus type MS, (ancrages sièges sur rails) avec les points d'ancrages sur chaque siège

VEHICULE LIVRE NON AMENAGE

Le véhicule est livré sans aucun moyen de fixation pour les sièges passagers.

8.9.

8.10.

8.11.

9. ECLAIRAGE

- 9.1. Feux de route : deux
- 9.2. Feux de croisement : deux, groupés aux feux de route
- 9.3. Feux de position : deux, groupés aux feux de route
- 9.3.1. Avant : quatorze, (sept de chaque côté)
- 9.3.2. Latéraux : deux
- 9.4. Feux position arrière : deux
- 9.5. Indicateurs de changement de direction :
- 9.5.1. Avant : deux, indépendants
- 9.5.2. Arrière : deux, groupés aux feux de position
- 9.5.3. Latéraux : deux, indépendants
- 9.6. Feux de stop : deux, groupés aux feux de position
- 9.7. Eclairage de la plaque d'immatriculation : deux, indépendants
- 9.8. Dispositifs réfléchissants :
- 9.8.1. Avant : sans objet
- 9.8.2. Arrière : deux, groupés aux feux de position
- 9.8.3. Latéraux : quatorze, dont huit indépendants et six groupés aux feux de position
- 9.9. Feux de détresse : Par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction
- 9.10. Feux de marche arrière : deux, groupés aux feux de position
- 9.11. Feux de brouillard :
- 9.11.1. Avant : deux, indépendants
- 9.11.2. Arrière : un, groupé au feu de position, côté gauche
- 9.12. Feux d'encombrement : un, côté droit
- 9.12.1. Avant : deux, indépendants sur la partie haute du pavillon
- 9.12.2. Arrière : deux, sur la partie haute du pavillon
- 9.13. Dispositif de signalisation complémentaire arrière :
- 9.13.1. Indicateur de changement de direction : deux, indépendants sur la partie haute du pavillon
- 9.13.2. Feux de stop : deux, incorporés aux feux d'encombrement
- 9.14. Feux spéciaux :

Sur demande

10. DIVERS

- 10.1. Accessoires
- 10.1.1. Essuie-glaces : 2 à deux vitesses et balayage intermittent
- Sur demande : 1 sur la partie haute du pare-brise, à une vitesse et balayage intermittent
- 10.1.2. Lave-glace : oui
- 10.1.3. Rétroviseurs :
- 10.1.3.1. Extérieur : 2, plus 1 miroir de surveillance côté droit et côté gauche
- 10.1.3.2. Intérieur : Un
- 10.1.4. Avertisseur sonore : oui, deux
- 10.1.5. Dispositif antivol : antivol de direction (en option)
- 10.1.6. Extincteur : 1 de 6 Kg, placé sous l'une des banquettes avant
- 10.1.7. Equipements particuliers : une boîte de premier secours - une lampe autonome - un triangle de pré signalisation - protection électronique des circuits électriques
- 10.1.8. Chauffage autonome : oui, sur demande
- 10.1.8.1. Nature du combustible : Liquide
- 10.2. Marque d'identité
- 10.2.1. Emplacement de la plaque constructeur : Dans l'embranchement de la porte avant droite
- 10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : Sur un oméga, à droite dans le compartiment avant (derrière le pare-chocs).
- 10.2.3. Structure du numéro d'identification

Identification du constructeur	Identification du type	Direction : 1 = à gauche - 2 = à droite	Numéro d'usine de fabrication	Numéro dans la série du type
--------------------------------	------------------------	--	-------------------------------	------------------------------

10.2.4. Le numéro d'identification commence à : WEB63203813246501

10.2.5. Identification du moteur : sur le dessus du bloc moteur

10.3.

11. VISITES TECHNIQUES

- 11.1. Emplacement de la plaque constructeur : sans objet
- 11.2. Pression déclarée par le constructeur : 9 bars
- 11.3. Pression de disjonction : 11.5 +0.3 bars
- 11.4. Pression aux têtes d'accouplement : sans objet
- 11.5. Longueur des bras de levier : sans objet
- 11.6. Course maximale des actionneurs de freins : Essieu 1 : 64 mm
Essieu 2 : 64 mm
- Diamètre des vases : Essieu 1 : 24"
Essieu 2 : 24"/24"

11.7. Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation :

INSCRIPTION	AFFECTATION
AV	Circuit essieu 1
AR	Circuit essieu 2
S	Servitudes

11.8. Observation

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant accrédité du constructeur que les véhicules de catégorie internationale M3 genre TCP de la marque MERCEDES BENZ, dont les types - variantes - versions suivent : R2 M2 457H ou R2 M2 457H N

Livrés :
- aménagés satisfont aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des Arrêtés Ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule concerné
- non aménagés satisfont aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des Arrêtés Ministériels pris en application. Il devra être vérifié après aménagement que le véhicule satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des Arrêtés Ministériels pris en application pour la catégorie du type de véhicule aménagé.

NOTA :
- Véhicule conforme aux limites du niveau C de la directive 2006/51/C.E pour les motorisations OM 457 hLA IV/15 ou OM 457 hLA IV/16
- Véhicule conforme aux limites du niveau G de la directive 2006/51/C.E pour les motorisations OM 457 hLA V/15 ou OM 457 hLA V/16
Mention particulière : Nombre de places assises à porter sur la carte grise : 65 (véhicule à nombre de places variables)

Fait à Montlhéry, le 14 Mars 2008

Vu et approuvé :
Enregistré sous le n° P-2959.06.02
Fait à Paris, le 14 Mars 2008
Pr. le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement d'Ile de France
Pr. Le Chef de la Division Automobiles, Métrologie et Appareils à Pression.

L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines

Le chef du Centre National de Réception des Véhicules

L. MIS

M. CHAPUT

**ANNEXE III
CERTIFICAT DE CONFORMITE**

Nous soussignés, EvoBus France S.A.S., 2 à 6 rue du Vignolle – Zone Industrielle – 95200 Sarcelles, représentant dûment accrédité de EvoBus GmbH D-70567 Stuttgart constructeur, certifions que le véhicule prêt à l'emploi :

(2) Dénomination :

(D1) Marque	: MERCEDES BENZ	
(D2) Type – Variante – Version	: R2 M2 457H	
(D3) Dénomination commerciale	: TOURISMO M2	
(E) Numéro d'ordre dans la série du type	: WEB 632 038 13 249 364	(3)
(F1) Masse en charge maximale techniquement admissible	: 19.000 Kg	
(F2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC)	: 19.000 Kg	(3)
(F3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA)	: 22.500 Kg	(3)
(G) Masse en service (G.1+75)	: 13 175 Kg	
(G1) Poids à vide national (PV)	: 13 100 Kg	
(J) Catégorie internationale	: M3	
(J1) Genre national	: T.C.P.	
(J3) Carrosserie (désignation nationale)	: CAR	
(K) Numéro de la réception par type	: P-2959.06.02	
(P1) Cylindrée	: 11.967 cm ³	
(P2) Puissance nette maximale	: 260 kW – 300 kW	(1)
(P3) Source d'énergie	: GO	
(P6) Puissance administrative	: 32 CV	
(Q)	: non concerné	
(S1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)	: 65	
(U1) Niveau sonore à l'arrêt	: 94 dB(A)	
(U2) Régime de rotation du moteur lui correspondant	: 1.500 tr/min	
(V7)	: non concerné	
(V9) Classe environnementale	: 0555*0651C - 0555*0651G	(1)

EOBUS FRANCE SAS
2 à 6 Rue du Vignolle
95200 SARCELLES - ZI

Fait à Sarcelles, le 10/12/2008

- est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota)

- sort de nos usines, le
pour être livré à :

OSEO FINANCEMENT
VOYAGES CROLARD
ZI de Vovray – 10 rue de la Césélère
74600 SEYNOD

(1) Rayer la mention inutile – (2) Références communautaires de la Directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation – (3) A compléter

Nota : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint, au présent certificat le procès-verbal de réception du type
Rappel : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.312.1, à R.312.25., R.314.1, à R.317.7., R.317.15, à R.317.17 et R.318.1. à R.318.5. du Code de la Route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :
- d'une déclaration en préfecture
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé, par le service en charges des réceptions

**ANNEXE III bis
CERTIFICAT DE CONFORMITE**

Nous soussignés, EvoBus France S.A.S., 2 à 6 rue du Vignolle – Zone Industrielle – 95200 Sarcelles, représentant dûment accrédité de EvoBus GmbH D-70567 Stuttgart constructeur, certifions que le véhicule livré non aménagé :

(2) Dénomination :

(D1) Marque	: MERCEDES BENZ	
(D2) Type – Variante – Version	: R2 M2 457H N	
(D3) Dénomination commerciale	: TOURISMO M2	
(E) Numéro d'ordre dans la série du type	: WEB632038	(3)
(F1) Masse en charge maximale techniquement admissible	: 19.000 Kg	
(F2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC)	: 19.000 Kg	
(F3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA)	: 22.500 Kg	
(J) Catégorie internationale	: M3	
(J1) Genre national	: T.C.P.	
(K) Numéro de la réception par type	: P-2959.06.02	
(P1) Cylindrée	: 11.967 cm ³	
(P2) Puissance nette maximale	: 260 kW – 300 kW	(1)
(P3) Source d'énergie	: GO	
(P6) Puissance administrative	: 32 CV	
(S1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)	: --	
(U1) Niveau sonore à l'arrêt	: 94 dB(A)	
(U2) Régime de rotation du moteur lui correspondant	: 1.500 tr/min	
(V7)	: non concerné	
(V9) Classe environnementale	: 0555*0651C - 0555*0651G	(1)

Fait à Sarcelles, le

(1) Rayer la mention inutile – (2) Références communautaires de la Directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation – (3) A compléter

Nota 2 : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception du type et :
- soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès-verbal de réception complémentaire
- soit un procès-verbal de réception à titre isolé

ATTESTATION D'EQUIPEMENT

Nous soussignés, EvoBus France S.A.S., 2 à 6 Rue du Vignolle - Zone Industrielle - 95200 Sarcelles, certifions que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus, sort bien de nos usines équipé :

a) d'un ralentisseur électrique (si oui, poids majoré de 300 Kg)	: oui – non	
b) d'un ralentisseur hydraulique (si oui, poids majoré de 250 Kg)	: oui – non	
c) de places assises	: 63	
d) de places debout	: oui – non	
e) d'un toilette	: oui – non	<u>Démontable</u> : oui – non

EOBUS FRANCE SAS
2 à 6 Rue du Vignolle
95200 SARCELLES - ZI

Fait à Sarcelles, le 10/12/2008

(1) Rayer la mention inutile – (3) A compléter